



26/01/2016

## Saint-Viaud : le château d'eau en cours de démolition

Bâti en 1953, le château d'eau "La Noë des fontaines" était devenu vétuste. Pour des raisons de sécurité, la commune a décidé de le démolir. Le chantier a commencé ce mardi.



Le château d'eau de la Noë des Fontaines était hors service depuis 20 ans, il n'était plus adapté aux besoins du réseau de la commune de St Viaud. Du fait de sa vétusté, et pour des raisons de sécurité, il a été décidé de le démolir.

Les travaux de démolition ont commencé ce mardi matin et doivent s'achever demain mercredi.

Il reste aujourd'hui trois châteaux et deux réservoirs au sol d'eau pour assurer la consommation des six communes de la Communauté de Communes du Sud Estuaire : Corsept, Frossay, Paimboeuf, St Brévin, St Père-en-Retz et St Viaud.

Cela représente 16 500 abonnés qui ont consommé 1 506 000m<sup>3</sup> d'eau en 2014, soit 4 126 m<sup>3</sup> journaliers en moyenne.



Les Réservoirs  
D'Eau de France



## Saint-Viaud Noé des Fontaines : château d'eau à démolir

### Qui ne connaît pas le château d'eau de la Noé des Fontaines à Saint-Viaud ? Il sera démolé en janvier.

Le château d'eau sera démolé en janvier.



Cet édifice hors service depuis des dizaines d'années fait partie du paysage et servait il y a bien longtemps à alimenter en eau une partie de la population.

Des murs épais, une porte en fer et d'énormes tuyaux en fonte sur 26 m de haut avec une machinerie, voilà ce qui est désormais entretenu par la société Atlantico, en lien avec la communauté de communes Sud estuaire. Le château d'eau reçoit régulièrement la visite des agents de Véolia, qui constatent chaque fois un peu plus sa décrépitude et c'est pourquoi, avant qu'il ne devienne dangereux, il a été décidé de le raser. Une réunion préparatoire à ce chantier exceptionnel s'est tenu lundi 16 novembre avec tous les intervenants afin de mettre en place les mesures préalables à l'opération (détection d'amiante, forage) et évaluation des risques tant pour les ouvriers que pour la population environnante puisqu'il se trouve, en partie, en zone urbanisée.

Bertrand Trichet, élu en charge des travaux sur la commune, était accompagné de Thierry Nobecourt, responsable des services techniques, ainsi que de Pierre Terrien représentant de la Société Atlantico, du représentant de la société Occamat qui procédera à la démolition, et de deux agents de la société Véritas chargés des prélèvements. Le chantier ne sera pas facile à mener mais avec la solution retenue « par grignotage » en partant du haut avec l'aide d'un engin spécifique. Les déchets seront transportés directement à la plateforme de recyclage de Saint-Michel Chef. Afin que tout cela soit bien cadré, il est également prévu, la venue d'un huissier avant et après les travaux pour constater les dégâts éventuels. L'heure est aux études et analyses avant la démolition qui n'interviendra qu'en janvier. La population sera bien sûr informée par la mairie sur ce chantier, somme toute, peu banal.

